

8H30 : Accueil, paiement, émargement

9H-12H30 : **EXERCICE EN CABINET**

- **9H00-9H15** : **Présentation de la journée** et du **Sniil974**, par **Anne Laure ALBISETTI**, présidente du Sniil974.
- **9h15-9H30** : **Missions et travaux de l'Ordre infirmier**, par **Isabelle HOUNG ON SEING**, présidente du CIDOI 974-976.
- **9H30-10H15** : **Comptabilité et société**, par **Sandrine BIANCHI**, vice-présidente à l'Ordre des Experts Comptables.
- **10H15-10h30** : **Actualités sur les AGA**, par **Bernard PADE**, directeur de l'**OGEA Réunion**.

PAUSE 20-30 mn

- **11H-11H45** : **Avenant 6**, par **Anne Laure ALBISETTI**.
- **11H45-12H** : **Indemnités Journalières, AVAT et Régime Universel des retraites** par **Anne Laure ALBISETTI**.
- **12H-12H30** : **Rôle des syndicats dans l'organisation du système de santé français** par **Anne Laure ALBISETTI**.

DÉJEUNER (à réserver)

13H30-17H : **EXERCICE COORDONNÉ**

- **13H45-14H30** : **URPS IDE, gestion de la crise sanitaire, CPTS, et projets en cours** par **Alain DUVAL**, président URPS IDE OI.
- **14H30-15H** : **Tip@santé et projets en cours** par **Eric CADET**, président Tip@santé.

PAUSE 20-30 mn

- **15H20-16H00** : **Les DAC** (dispositifs d'appui à la coordination) par **Muriel RODDIER**, directrice de la PTA974.
- **15H45-16H00** : **UCEP 2.0** par **Thibault LE GLOANIC**, IDEC.
- **16H00-16H30** : **Présentation de la liste Sniil aux élections URPS IDE 2021** et de son programme Sniil Océan Indien.



Syndicat IDEL représentatif, a pour vocation à participer à l'élaboration d'une politique de santé à long terme et oeuvrer à l'élévation de la qualité des soins prodigués aux usagers de la santé par la défense de la profession et de l'exercice libéral, la lutte contre l'exercice illégal et des publications d'informations afférentes à l'exercice d'infirmier libéral. Sa philosophie générale est de défendre et promouvoir la profession d'IDEL.

Ordre professionnel visant à promouvoir et développer les compétences infirmières, indispensables à l'évolution de notre profession. Il veille à faire respecter l'éthique et la déontologie à différents niveaux (départemental, régional, national). Il accompagne les IDE dans leurs démarches administratives liées à leur parcours professionnel..

Ordre professionnel chargé de contrôler la bonne application des normes comptables par les experts-comptables. Il veille au respect du Code de déontologie qui régit la profession. Il communique les évolutions réglementaires aux professionnels et se charge de les former. Il accompagne ses pairs dans leurs missions de conseil auprès des libéraux.

Association de Gestion Agréé, l'OGEA Réunion permet une analyse des informations économiques, comptables et financières, en matière de prévention des difficultés économiques et financières des indépendants. En plus de ces missions d'assistance en matière économique et fiscale, l'OGEA Réunion propose des actions de formation à ses adhérents.

Assemblée de professionnels de santé libéraux élus par leurs pairs : une URPS par profession et une URPS par région. Elle est l'interlocutrice privilégiée et partenaire de diverses institutions (Agence Régionale de Santé, CGSS, CIDOI & CROI, collectivités territoriales...) pour tout ce qui concerne les questions d'organisation de la santé dans la région. Elle a notamment pour mission la gestion des crises sanitaires.

Inter-URPS Océan Indien des différentes professions de santé libérales (Biologistes, Chirurgiens-dentistes, Infirmiers, Kinésithérapeutes, Médecins, Orthoptistes, Pharmaciens, Podologues, Sages-Femmes et Orthophonistes). Son rôle est de promouvoir la santé publique, l'amélioration de l'accès aux soins et la coordination des soins, en pluriprofessionnalité.

La Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) est un service à destination des professionnels de santé permettant de les accompagner lorsqu'ils se trouvent en difficulté dans la gestion d'une situation complexe dépassant leur champ d'intervention ou de compétences. Elle représente par ailleurs le lien ville-hôpital, et vient ainsi en soutien des URPS dans ses missions.

MAIA ou Méthode d'Action pour l'Intégration des Services d'Aide et de Soins dans le champ de l'autonomie, associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans en situation complexe (et de leurs aidants) grâce à une démarche d'intégration de services d'aide et de soins personnalisés.

L'Unité de Coordination et d'appui à l'Éducation Thérapeutique du Patient est un dispositif régional de type plateforme de coordination en ETP. Elle accompagne les professionnels formés à l'ETP souhaitant s'inscrire dans un dispositif d'ETP à domicile.